



Bulletin Municipal de

Marmoutier

N°42 Décembre 2018



MAIRIE DE MARMOUTIER

5, place du Général de Gaulle BP 25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03 88 70 60 08
Télécopie : 03 88 70 69 68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h / 14h-17h
Fermeture : mercredi matin
www.cc-marmoutier-sommerau.eu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

12, rue du Zornhoff
67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 12 29
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h
Président : M. Dominique MULLER
www.cc-saverne.fr

BIBLIOTHÈQUE

20, rue de l'École
67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 07
<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>
Mardi et jeudi : 14h à 17h
Mercredi : 10h à 12h / 14h à 17h
Vendredi : 17h à 19h
Samedi : 10h à 12h
Responsable : M^{me} Véronique BILGER

CIP POINT D'ORGUE

50, rue du Couvent
67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 71 46 84
contact@cip-pointdorgue.fr
www.cip-pointdorgue.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAVERNE

37, Grand'rue
67700 Saverne
Tél. : 03 88 91 80 47
contact@tourisme-saverne.fr
www.tourisme-saverne.fr

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

39, rue de Dettwiller
67704 Saverne Cedex
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01
Assistante sociale :
M^{me} Brigitte HEIDINGER

SERVICES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Suppression de la permanence de Marmoutier

MISSION LOCALE DE SAVERNE

1, rue Dagobert Fischer - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 10 08
Liste des assistants maternels agréés :
www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (impôts, trésorerie, factures d'eau, ordures ménagères, etc...)

Une seule adresse depuis le 6 juin 2017 :
Centre des Finances Publique de Saverne
11, rue Sainte Marie BP 80129
67703 Saverne Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h
Possibilité de réception sur rendez-vous
Mail du Service des impôts des particuliers et des impôts des entreprises (SIP-SIE) : sip-sie.saverne@dgif.finances.gouv.fr
Mail de la Trésorerie : t067124@dgif.finances.gouv.fr

GENDARMERIE NATIONALE

7, rue du Sindelsberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 18
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17, rue du Gal Leclerc - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 03 22 31
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30
Le samedi : 9h-12h

GAZ DE FRANCE

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège Social à Schiltigheim :
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex
Tél. : 03 88 19 29 19
Télécopie : 03 88 81 18 91

HALTE-GARDERIE COLIN-COLINE

7, rue de la Gare - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 38
Directrice : M^{me} Audrey SCHUSTER

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. : 03 88 70 62 44
Directrice : M^{me} Christelle MORGENTHALER

ÉCOLE MATERNELLE

1, chemin du Schlossgarten - Marmoutier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

20, rue des Ecoles - Marmoutier

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2, rue Albert Schweitzer - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 78
Principale : M^{me} Véronique LUTZ

PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

4, chemin du Schlossgarten - Marmoutier
Tél. : 03 88 89 24 91
Directrice : M^{me} Julie ZOBEL

SMICTOM DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
67700 SAVERNE
Tél. : 03 88 02 21 80

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Claude DRUI
Presbytère catholique
8, place du Général-de-Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 61 42

PAROISSE PROTESTANTE

M. le Pasteur Claude CULLMANN
Presbytère protestant
48, rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03 88 70 20 15

URGENCES : > PORTABLE : 112

> SAMU : 15

> POMPIERS : 18

> MÉDECINS DE GARDE : 15

PERMANENCE UNIAT

à la mairie (salle B) le 2^e mardi des mois impairs de 15h30 à 17h
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 70 68 36

SAV FRANCE TÉLÉCOM

1013 (particuliers) – 1015 (professionnels) – 1017 (entreprises) : accessibles 7j/7 et 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs.
Délai d'intervention : 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Martin OSTER : Permanences en mairie en salle B tous les jeudis à partir de 14h.
Sur rendez-vous (téléphoner au standard de la mairie au 03 88 70 60 08)

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

J'introduis souvent ces premières lignes de mon édito par ma vision de « l'état » de notre monde, nous vivons dans ce monde globalisé. La puissance et l'instantanéité médiatique font de nous des témoins inquiets des catastrophes qui se multiplient, avec l'anxiété de celles à venir. Des personnes, des écrivains, des philosophes et d'autres, alertent de la fin imminente de notre civilisation qui est d'ores et déjà programmée à l'instar d'autres civilisations déjà disparues. Celles-ci ont souvent épuisé leurs richesses naturelles vitales (écocides) et ont oublié leurs valeurs originelles. D'ailleurs les scientifiques ont déjà baptisé notre ère actuelle l'anthropocène, qui suit le quaternaire qui est l'ère la plus courte avec trois millions d'années (période humaine). Le géographe américain Jared Diamond, avec son gros essai « Effondrement » (2006) paru en français chez Gallimard, est un des chantres de la fin probable de notre civilisation sous l'effet du changement climatique, de la croissance démographique, de la consommation sans limite de nos ressources naturelles. Depuis l'invention de l'agriculture au Néolithique il y a 6000 ans, l'homme a su faire face à la croissance démographique, dans les deux derniers siècles l'homme est passé de 1 milliard à 8 milliards d'humains, ceci avant une crise sans solution qui nous attend dans les prochaines années. Les partisans de cette théorie ont un nom, les « Collapsologues », qui vient d'un terme médical : collapsus. Pour mettre un peu d'optimisme, l'hypothèse de cette catastrophe annoncée est aussi faite pour mieux s'en sortir. D'ailleurs A. Camus disait : « Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde ».

À chaque niveau de notre humanité, il y a une responsabilité plus ou moins grande. Nous, humains de base, nous avons certainement la moins grande responsabilité, puisque le pouvoir (argent et politique) n'est pas à notre niveau, mais c'est la grande masse de ces hommes de base qui peuvent par leur force collective changer le cours des choses. Au niveau municipal nous sommes convaincus de plusieurs idées forces :

- la priorité de l'Éducation et du vivre ensemble en associant les écoles, la communauté enseignante, le monde associatif, les parents, les adultes et la municipalité qui a fait un très gros effort d'investissement en infrastructures scolaires

- le développement des mobilités, avec le transport collectif (bus, ligne 420), les pistes cyclables qui nous manquent actuellement, qui sont du ressort de strates décisionnelles politiques supérieures

- la reconquête urbaine dans le centre ancien, notamment les bâtiments conventuels et les services de proximité, nous ne pouvons pas toujours continuer à construire autour des communes, consommer de l'espace, vider et laisser mourir le centre

- vivre avec la nature proche (notre ban), source de nourriture et de bienfaits. Nous avons approuvé le S.R.C.E. (Schéma Régional de Cohérence Ecologique), nous avons proposé au Département de classer une partie de notre ban en E.N.S. (Espace Naturel Sensible), nous avons produit un gros dossier étayé. Nous pensons aussi prendre notre part, si modeste soit-elle, à trouver des solutions pérennes d'avenir.

Avec optimisme et espoir en l'avenir, je vous souhaite de belles fêtes et une bonne année 2019.

Jean-Claude WEIL



SÉANCE DU 24 MAI 2018

- Création de trois emplois à 24h/semaine pour le chantier Mur Blanc dont deux emplois aidés dans le cadre du dispositif « Contrat Emploi Compétences » ;
- Détermination d'une convention cadre pour l'intervention des services techniques municipaux auprès d'autres collectivités ou établissements publics ;
- Attribution à l'entreprise SOBECA du marché de rénovation de l'éclairage public de la rue du Général Leclerc pour un montant de 114 310.80€ HT ;
- Attribution du marché de rénovation de voirie à l'entreprise COLAS EST pour 60 450.90€ HT ;
- Aménagement d'une aire pour l'accès des bus scolaires au parking du Mur Blanc par EUROVIA pour un montant de 34 120€ HT ;
- Attribution à DIEBOLT TP de Marmoutier de divers travaux favorisant l'écoulement des eaux claires (cimetière juif, parking Mur Blanc, Route de Gottenhouse) pour un montant total de 8 580€ HT ;
- Attribution à l'entreprise GIESSLER Couverture de Saverne des travaux de rénovation du plancher des combles et d'isolation de la salle communale pour un montant de 35 452.42€ HT ;
- Décision d'engager les travaux de restauration de la chapelle Saint-Denis du cimetière, inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques, pour une estimation de travaux de 304 500€ HT et demande des subventions correspondantes auprès de la Direction régionale des Affaires Culturelles, de la Région Grand Est et du Département ;
- Intercommunalité – affaires immobilières : transfert de propriété du bâtiment scolaire de 2ème cycle à la commune et constitution d'un bail emphytéotique pour la mise à disposition du terrain d'assiette de la future Maison de l'Enfance construite sous maîtrise d'ouvrage intercommunale ;
- Versement d'un montant total de subventions de 6 540€ aux associations culturelles et de loisirs pour l'exercice 2018 ;
- Signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la désignation de cet organisme comme délégué à la protection des données informatiques ;
- Signature d'un avenant de 7 285€ HT avec la société OTE pour l'établissement du Plan Local d'Urbanisme.

**SÉANCE DU 5 JUILLET 2018**

- Marché de rénovation de l'éclairage public de la rue du Général Leclerc : signature d'un avenant de 11 019.85€ HT avec la société SOBECA pour le déplacement de certains poteaux, la mise en place d'arceaux de protection de certains candélabres, l'enfouissement de lignes téléphoniques nécessaires à la pose des nouveaux candélabres ;
- Intercommunalité : transfert des courts de tennis et du bâtiment La Forge situé 11 rue de l'Hôpital dans le cadre des transferts de compétences communautaires ;
- Décision de verser une subvention de 1 775.80€ à la SPA de Saverne dans le cadre d'une convention fourrière et de 160€ à la Fondation du Patrimoine (partenariat pour la restauration de la chapelle Saint-Denis du cimetière).

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

- Versement d'une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association La Forge pour l'accueil d'élèves de la Heimschule Lender de Sasbach durant quatre jours ;
- Versement de subventions pour ravalement de façade : 362.95€ à Mme Dach Monique pour le ravalement de l'immeuble 45A rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et 664.90€ pour Mme Schoepf Chantal pour l'immeuble situé 16 rue du Couvent ;
- Modification des modalités de participation de la commune aux frais d'assurance sociale complémentaire des agents à compter du 1/1/2019 : montant de 29€/mois/agent pour la protection santé et 9€/mois/agent pour la complémentaire prévoyance ;
- Tarification des salles : imputation des frais de nettoyage et fixation d'un barème pour remplacement de vaisselle perdue ou détériorée ;
- Examen des rapports annuels 2017 du SDEA, du SMITOM et de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau.





NAISSANCES

MECKES JEBALI Kaïs

né le 23 mai 2018 à Saverne

FAESSEL Léo

né le 18 juin 2018 à Strasbourg

NEFF Mathilde

née le 26 juin 2018 à Saverne

BOCH Lucy

née le 27 juin 2018 à Saverne

KIEFFER Lison Jeanine

née le 09 juillet 2018 à Saverne

BOUVRET Pacôme Léonard Michel Gérard

né le 06 août 2018 à Saverne

IZOULI Hamsa

né le 09 août 2018 à Strasbourg

FRANCOIS Shana

née le 22 août 2018 à Strasbourg

BRISSON Emma Amélie

née le 04 septembre 2018 à Saverne

LATRACH Wafa

née le 08 septembre 2018 à Saverne

MORIN Chloé Sylvie

née le 23 septembre 2018 à Strasbourg

STORCK Noé

né le 08 octobre 2018 à Saverne

STORCK Théo

né le 08 octobre 2018 à Saverne

BOULARD Zia Sabrina Michelle

née le 26 octobre 2018 à Saverne

MARIAGES

CLEMENTZ Sandra Jacqueline et ARENZ Christophe

mariés le 18 août 2018

IANNUZZIELLO Sabrina Jeanine et EL HASSANI Abdelouahab

mariés le 08 septembre 2018

VIGNAUD Chloé Céline et DASSIMY Matthieu

mariés le 22 septembre 2018

PFIRSCH Sabine et GERBER Julien

mariés le 29 septembre 2018

DÉCÈS

BRENKLE Albert Joseph

décédé le 01 juin 2018 à Merlimont à 71 ans

KOELL Charles

décédé le 08 juin 2018 à Saverne à 62 ans

DAUCHEZ épouse MEYER Fabienne

décédée le 01 juillet 2018 à Haguenau à 61 ans

WERTH veuve OERTEL Marie Louise

décédée le 16 juillet 2018 à Saverne à 92 ans

WEIL Joseph Léon

décédé le 31 juillet 2018 à Saverne à 86 ans

DICK épouse VIALON Eliane Elisabeth

décédée le 13 août 2018 à Marmoutier à 68 ans

LEININGER René Joseph

décédé le 18 août 2018 à Saverne à 80 ans

WALCK André Joseph Victor

décédé le 17 septembre 2018 à Thal-Marmoutier à 92 ans

BARTHEL Pierre

décédé le 18 septembre 2018 à Marmoutier à 88 ans

SCHMITT Bertrand Didier

décédé le 18 septembre 2018 à Strasbourg à 51 ans

SCHMITT Eugène

décédé le 20 septembre 2018 à Marmoutier à 91 ans

JUNG veuve GERTZ Georgette Salomé

décédée le 20 septembre 2018 à Marmoutier à 92 ans

BAEHLER Marie Alice Alphonsine

décédée le 10 octobre 2018 à Marmoutier à 88 ans

HUBER Rémy

décédé le 02 novembre 2018 à Marmoutier à 71 ans

90^{ÈME} ANNIVERSAIRE

SCHWALLER veuve SCHWEITZER Germaine

née le 01 novembre 1928

WALCK épouse UHRING Madeleine

née le 18 mars 1928

JAEG Léon

né le 29 mars 1928

JAEG veuve DOSSMANN Marie-Madeleine

née le 20 mai 1928

LAGUERRE Ginette

née le 04 juin 1928

NOCES DE DIAMANT

FEHR Robert et JACQUIN Jacqueline

mariés le 29 août 1958

SCHMITT Gérard et SCHAEFFER Lucienne

mariés le 23 mai 1958

NOCES D'OR

ARTZ Roland et RICK Simone

mariés le 28 juin 1968

MARTIN Jean-Pierre et HURSTEL Françoise

mariés le 02 juillet 1968

UHRING Francis et HALTER Marthe

mariés le 26 juillet 1968

PARRAINAGES CIVILS

HOURLIEZ Lenny Michael

parrainé le 02 juin 2018

EDEL Faustine Eloïse Solveig

parrainée le 04 août 2018

FAESSEL Léo

parrainé le 29 septembre 2018

SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

S'adresser en mairie, aux horaires d'ouverture.

Missions de ce service public :

- Police de proximité
- Gestion des conflits de voisinage
- Insalubrité
- Respect des arrêtés municipaux
- Tranquillité publique
- Prévention de la délinquance
- Stationnement
- Ban

PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION

Depuis le 6 novembre 2017, toutes les démarches pour les cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire (hors titres de séjour) se feront uniquement par internet. Les téléprocédures sont accessibles sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS) :

<http://ants.gouv.fr/>

Des points d'accueil numériques offrant une assistance aux usagers sont installés en préfecture de Strasbourg et dans chacune des sous-préfectures (Haguenau-Wissembourg, Molsheim, Saverne et Sélestat).

ÉLECTIONS 2019

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES LES JOURS FÉRIÉS

- La collecte du 25 décembre 2018 est avancée au 22 décembre 2018
- La collecte du 1^{er} janvier 2019 est avancée au 29 décembre 2018

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Lundi : 10h-12h et 13h-18h

Mardi au vendredi : 13h-18h

Samedi : 9h-18h

Pour plus d'informations sur les dates de collectes, notamment

en cas de modification des roulements pour jour férié, nous vous invitons à consulter le site du SMICTOM :

www.smictomdesaverne.fr

PNEUS USAGÉS

La réglementation interdit de jeter les pneus en pleine nature, ou de les brûler.

Les pneus VL ou deux-roues des particuliers sont acceptés **gratuitement** dans les déchèteries fixes à raison de 4 pneus maximum par dépôt. Seuls les pneus sur jante ou pneus sales ne répondant pas aux critères de la charte sont facturés 5€ par pneu. Les quantités déposées doivent être compatibles avec une utilisation ménagère.

Les pneus des professionnels ne sont pas acceptés.

PROPRETÉ CIMETIÈRE

Trois points déchets ont été aménagés au sein du cimetière. Ils se composent d'un bac pour les déchets organiques (les fleurs et plantes fanées, la terre et les feuilles mortes) et d'un bac pour les ordures ménagères où seront jetés les déchets non valorisables (fleurs et plantes artificielles, films et pots en plastique, mousse, rubans, ainsi que les pots en terre).

DÉNEIGEMENT

Vous êtes tenus de procéder au déneigement du trottoir bordant votre domicile (arrêté n°1P2005 du 5 décembre 2005).

Ce règlement s'applique, soit aux propriétaires, soit aux locataires, soit, s'il s'agit d'un immeuble en copropriété, au syndic de copropriété.

En cas d'accident, la responsabilité des riverains peut être engagée pour négligence.

DON DE SANG

Don de sang à la nouvelle salle du Schlossgarten de 17h à 21h :

- vendredi 25 janvier 2019

- lundi 13 mai 2019

- mardi 30 juillet 2019

- mardi 5 novembre 2019

Organisé par l'Amicale de Don du Sang de Marmoutier.

Renseignements : 03 88 70 43 45

PROPRETÉ CANINE

La commune a mis en place 8 distributeurs de sacs et poubelles, afin d'inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines.

Vous les trouverez :

- à proximité du Schlossgarten (devant l'école maternelle)
- rue du Sindelsberg (devant la gendarmerie)
- rue de la Source (près du pont)
- square Albert Kahn
- parc de la gare
- rue du Stade
- montée vers le Sindelsberg (à proximité des conteneurs à verre)
- rue du Brotsch

La mairie distribue gratuitement des sacs sur demande, destinés à recueillir les déjections canines.

Les sacs avec déjections doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet, et non jetés sur la voie publique.

Un grand merci aux propriétaires de chiens qui adoptent la « Canisac attitude » !



Partageons l'espace routier : les droits et les devoirs de chacun

«La sécurité pour tous»

En cette période de rentrée scolaire, la police municipale reprend les démarches dans ses campagnes de prévention, notamment auprès des plus jeunes et de leurs parents. Dans cette perspective, afin de mieux cibler cette action, nous vous transmettons un ensemble de conseils de sécurité.

Le but est de rappeler aux conducteurs les règles élémentaires de sécurité pour leurs propres enfants, mais aussi pour les autres écoliers qui se trouvent sur le chemin des classes.

Communiquer les bons réflexes, sensibiliser aux dangers liés à la condition de piéton et de cycliste, et rappeler les règles de sécurité à suivre pour limiter ces dangers, tels sont les enjeux.



Pour circuler à vélo de nuit ou par visibilité insuffisante, des équipements sont obligatoires :

- des feux avant jaunes ou blancs, et des feux arrière rouges
- des catadioptrés (dispositifs rétro-réfléchissants) à l'avant, à l'arrière et sur les pédales.

Chaque équipement manquant est puni d'une amende forfaitaire de 17€.

Le port du gilet jaune est obligatoire de nuit, par visibilité insuffisante et hors agglomération. Le montant de l'amende forfaitaire est de 22€.

Le port du casque à vélo pour les enfants de moins de 12 ans est obligatoire. L'entrée en vigueur de cette obligation : 22 mars 2017.

Les enfants et les adolescents, qui se déplacent souvent à pied ou en vélo, restent des cibles fragiles et très exposés aux risques de la route.

En voiture, le port de la ceinture est obligatoire, systématique et non négociable, quelle que soit la longueur du trajet. L'efficacité des dispositifs de retenue des plus petits, pour être maximale, doit s'adapter à leur morphologie.

Pour tous : obligation du port de la ceinture.

Le bouclage de la ceinture ne souffre donc aucune exception, même pour un trajet de 200 m. Le non-respect de cette règle de sécurité élémentaire peut-être sanctionné par une amende de 4^e classe (135€€).



Le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac. Ce label s'inscrit dans une continuité de santé publique. En effet, en initiant ce projet, la Ligue contre le cancer invite les pouvoirs publics à prendre conscience de la place du tabac dans notre société et de pousser à la dénormalisation du tabac, rétablissant ainsi la possibilité d'évoluer dans un espace et une ville sans tabac pour la protection de la santé de tous.

L'action « Espace sans tabac » a pour première intention la protection de jeunes générations.

Ces espaces contribuent à :

- réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants
- promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains
- préserver l'environnement (aires de jeux, squares, abords des écoles...), des mégots de cigarettes polluants et incendiaires
- rompre le lien entretenu par l'industrie entre les loisirs et le

tabac.

L'objectif du comité est de convaincre la population du bien-fondé de l'action de la Ligue et de devenir un partenaire privilégié des communes.

Grâce au dévouement de son président M. Schneider, les espaces labélisés sans tabac se sont considérablement multipliés dans le Bas-Rhin, ce qui montre une prise de conscience générale et notamment des instances locales. En effet, à ce jour, 280 communes ont signé la convention de partenariat permettant la création de plus de 650 espaces labélisés sans tabac depuis le début de l'opération en mai 2014.

Concernant Marmoutier, la municipalité qui a signé cette convention dédie trois sites en tant qu'espaces sans tabac : il s'agit **du site du Schlossgarten** en raison du pôle scolaire, **du square Albert Kahn** de par sa situation de petit espace vert au cœur du bourg et **du plateau de la gare**, site sportif et de promenade avec son arborétum et équipements pour les enfants.

Ligue Nationale Contre le Cancer : www.ligue-cancer.net

Cette année encore, le CSE Marmoutier aligne deux équipes au niveau régional. L'équipe 1 aura pour objectif de se maintenir en championnat Grand Est 1. Pour cela, son capitaine Guillaume Sigrist (17) sera épaulé par Jonathan Caspar (17), Guillaume Weiss (15) ainsi que Lucas Pinto (15). L'équipe 2, en Grand Est 2, aura également l'ambition de s'y maintenir. Pour cela, elle pourra compter sur Jérôme Maurer (15), Romain Angioni (15), Vincent Ruhlmann (14) et Guillaume Brisac (12).

Par ailleurs, le club encourage les jeunes qui désirent découvrir le tennis de table à venir aux entraînements dirigés par Trieu-Han Luong, entraîneur diplômé d'Etat, les mardis soirs entre 18h45 et 20h à la salle polyvalente (Heckberg) de Marmoutier.

Pour suivre l'actualité du club :
Facebook : CSE Marmoutier Tennis de Table



ASSOCIATIONS SPORTIVES

ALPHA HANDBALL

Handball
Contact : Vincent OSTERMANN
Tél. : 06 32 84 83 13
vincent.ostermann@free.fr

BOXING CLUB

Boxe éducative
Contact : Jean DEBRAY
Tél. : 03 88 71 80 01

COUNTRY CLUB LET'S DANCE

Danse country
Contact : Alain TÖLDTE
Tél. : 03 88 71 44 60
www.countryclubletsdance.com

CSE TENNIS DE TABLE

Tennis de table
Contact : Thierry LIEHN
Tél. : 03 88 87 43 39

F.C.M.

Football
Contact : José GONCALVES
Tél. : 06 51 74 39 52

GYM MARMOUTIER

Gymnastique
Contact : Isabelle MIRGAIN-SCHINI
Tél. : 03 88 70 69 98
gym.marmoutier67440@gmail.com

SABOTS RANDO

Équitation
Contact : Amandine BARROIS
Tél. : 06 83 37 16 98

SG 06

Gym d'entretien : Carine
Tél. : 06 18 62 10 45
Tennis : Nicolas
Tél. : 06 08 21 38 25
Volley ball : André
Tél. : 03 88 71 40 38

VIVRE SANS DOULEUR

Neuroposture
Contact : Eliane SENENTZ
Tél. : 06 30 65 86 71

Retrouvez toutes les activités sportives dans l'Agenda sportif, culturel et de loisirs, disponible en mairie ou sur internet



Une nouvelle rentrée à l'Île aux Enfants

Le premier mois a été bien rempli au périscolaire de Marmoutier. En septembre, Julie ZOBEL a repris la direction de l'Île aux enfants et elle est secondée par une équipe de huit animatrices et deux personnels de service.

Déjeuner, goûter, devoirs et activités, la routine est déjà bien installée !

Au programme du périscolaire figure une année d'éveil avec des animations diverses et variées : jeux collectifs, bricolages et une multitude d'autres passe-temps ludiques et éducatifs seront proposés. Tout au long de cette année, le thème sur « l'art sous toutes ses formes » sera abordé de différentes manières – l'art du savoir-vivre – l'art musical – l'art de la danse et l'art du cinéma.

En sus du programme d'animation annuel, différents projets plus spécifiques au cours de l'année 2018 - 2019 seront également mis en place :



- animer le territoire et créer des événements, par le biais du célèbre carnaval de Marmoutier
- recyclage artistique, par le biais de développement de partenaires (collecte de stylos, bouchons, etc...)
- modernisation et rafraîchissement de la « Grange »
- développement de partenaires pour des goûters locaux et/ou issus de l'agriculture biologique.

Enfin, mercredi 26 septembre 2018 a par ailleurs été organisée la première sortie des mercredis récréatifs ; une journée nature pour s'adapter à la météo. Au rendez-vous : pique-nique au lavoir de Marmoutier et balade en forêt ont amusé les enfants et les animateurs.

Accueil de loisirs & périscolaire
« L'Île aux enfants »

4 chemin du Schlossgarten –
67440 MARMOUTIER

03 88 89 24 91 / periscolaire.marmoutier@alef.asso.fr

> ASSOCIATION APICTE

L'Association Pour l'Inclusion Collective de Tous les Enfants, l'APICTE, a été fondée en novembre 2012. Sa vocation est de lutter contre l'exclusion des enfants pour cause de handicap ou de maladie. En pratiquant l'intégration collective de ces enfants dans des établissements qu'elle crée et gère, l'APICTE cherche à réduire une inégalité de droit générée par l'inégalité naturelle provoquée par le handicap.

Cette association a pour buts :

- le développement de projets innovants concernant la petite enfance, la création et la gestion de structures favorisant l'intégration d'enfants en situation de handicap, ou connaissant des difficultés diverses d'ordre social, parmi les autres.
- le développement d'actions de formation, d'information et de recherche dans les domaines de l'enfance et de l'intégration sociale.

L'APICTE veut prouver l'intérêt socio-éducatif pour les enfants sans handicap et leur famille à fréquenter les enfants atteints de handicap et leur famille.

L'APICTE gèrera les établissements pour jeunes enfants, réservant une place sur trois pour les enfants handicapés.

Un tiers des places disponibles est réservé aux enfants handicapés quelle que soit la nature de leur atteinte. La seule condition à leur admission, outre la disponibilité des places, est leur prise en charge par des équipes de soins en fonction de leurs difficultés. Si ce suivi n'est pas assuré, la directrice veille à ce que des démarches soient entamées dans ce sens, en collaboration avec les parents, en vue d'inscrire l'enfant.

Ces dispositions permettent aux structures de l'APICTE de garder leurs spécificités de lieux de vie pédagogiques, éducatifs, socialisants, et ne soient pas assimilées avec les structures de soins individualisés. Ainsi, l'APICTE veille à ce que les enfants handicapés bénéficient d'une vie sociale précoce en collectivité de jeunes enfants, mais également du suivi médical dont ils ont besoin. Pour les enfants dont la pathologie se révèle en cours de séjour, les équipes formées à l'annonce et la révélation du handicap sont en mesure de soutenir les parents et faire en sorte d'orienter l'enfant le plus précocement possible vers les équipes spécialisées. Les mesures préventives des handicaps et des sur-handicaps sont plus aisément mises en œuvre par ces professionnels « avertis ».

Pour plus de renseignements: Viviane WILLER au 06 36 58 62 02 ou asso.apicte@orange.fr ou www.apicte.org





La Communauté des Communes du Pays de Saverne a décidé de se doter d'une structure dédiée à la Petite Enfance à Marmoutier, comprenant un multi-accueil, un périscolaire supplémentaire de 25 places pour les moins de 6 ans, un relais d'assistantes maternelles, un centre médical et social comprenant entre autres la Protection Maternelle et Infantile.

Ce regroupement de services pour la Petite Enfance permet de mutualiser les locaux, mais également de créer une synergie et des rencontres entre les différents modes de garde.

Le terrain choisi pour accueillir la Maison de l'Enfance se situe derrière le bâtiment scolaire du cycle II, l'idée étant de profiter des dessertes existantes et de ne pas avoir à recréer certains aménagements, afin de faciliter le quotidien des familles en rassemblant sur un même site les enfants de tous les groupes d'âge.

Je remercie particulièrement le comité de pilotage et tous les acteurs qui ont travaillé assidûment pendant plus de deux ans à la réalisation de ce projet qui est en phase de concrétisation.

Le permis a été validé le 15 mars 2018 et un avis conforme a été établi par l'Architecte des Bâtiments de France.

Les travaux ont démarré récemment.

L'agence MW Architectes avait remporté le concours et conçu les bâtiments pour un montant total de 2,6 M d'€[€] d'investissement. L'essentiel des subventions a été notifié à la Communauté des Communes, après déduction de ces recettes, la part qui lui resterait à financer sur ce projet serait de 1 305 000€.

Aimé Dangelser

Vice-président de la C.C.P.S. chargé de la Petite Enfance et de l'Enfance



> COURS D'ANGLAIS À L'ÉCOLE

Une nouvelle année scolaire débute et un nouveau projet se lance...

En effet, face à la demande des parents, des ateliers d'initiation à l'anglais ont été mis en place.

Nous sommes reconnaissants envers l'association «Les Mar'mots», la commune de Marmoutier et M. Aimé Dangelser, président du SIVOS, pour leur aide et leur soutien.

Forte de leurs expériences, Virginie et Ludivine accueillent dorénavant les enfants de la maternelle au CM2 à «la Grange» (ancienne maternelle) pour leur faire découvrir la langue de Shakespeare.

Ces ateliers se font après l'école et se répartissent comme suit :

- Les maternelles le mercredi de 10h à 10h50 (1 groupe)
- Les CP le vendredi de 16h05 à 16h55 (1 groupe)
- Les CE1-CE2 le lundi de 16h05 à 16h55 (2 groupes)
- Les CM1-CM2 le lundi de 17h05 à 17h55 et le vendredi de 16h05 à 16h55 (3 groupes)

À ce jour, environ cinquante enfants participent déjà à ce projet et peuvent ainsi se familiariser avec cette langue.

Si vous souhaitez des informations sur ces ateliers, n'hésitez pas à nous contacter directement.

Virginie ESCHENLOHR (06 37 35 53 39) ou Ludivine ALLIENNE-DISS (06 33 36 47 91).



> HÔTEL À INSECTES À L'ÉCOLE



Une maison pour insectes à proximité des écoles, plus communément nommée «Hôtel à insectes», est un abri en bois constitué de plusieurs compartiments distincts remplis de matériaux naturels (copeaux de bois, bûches percées, pots avec paille, branches, cache avec fentes, etc...). Ce refuge attire de nombreux insectes (tels que les coccinelles, les perce-oreilles, les papillons hibernants, les carabes, les abeilles solitaires, etc...) qui permettent une lutte efficace contre les parasites.

L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable, voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage et de la flore.

Aimé Dangelser



Qui sommes-nous?

Nous sommes une association de parents d'élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal des écoles de Marmoutier, Schwenheim, Lochwiller, Reutenbourg et Kleingoeft.

L'association a pour objet social l'épanouissement des enfants aux travers des activités ludiques et éducatives dans le cadre scolaire et extrascolaire. Nous avons créé cette association dans le but d'aider financièrement et de soutenir les différents projets des écoles du R.P.I. de Marmoutier.

Grâce aux différentes actions menées (les lotos, les fêtes de l'école, les couronnes de l'Avent, la vente de chocolats de Pâques, la livraison des petits déjeuners, une rose pour la fête des mères, le messti de Marmoutier, la fête des enseignants, les activités Pass Loisirs), MAR'MOTS a pu verser aux coopératives scolaires :

- 2 187,73€ à l'école maternelle, soit 13,58€ par élève
- 4 864,50€ pour les élèves du CP au CM2, soit 19,85€ par élève
- Soit 7 052,23€ pour l'année 2017- 2018.



Mais c'est également une participation au Carnaval de Marmoutier où nous étions tous déguisés en Super Mar'Mots.



Si vous souhaitez venir rejoindre notre équipe, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez nous contacter au 06 28 13 42 50 ou contact@mar-mots.fr. De plus, n'hésitez pas à visiter notre site internet <http://www.mar-mots.fr>

Au nom des Mar'mots, merci pour votre soutien et votre participation.

Clarisse Vitorino



L'assemblée générale du jeudi 24 mai 2018 a eu un grand succès de la part de ses adhérents. Les intervenants étaient M. Henny, président de l'UNIAT, ainsi que M. Weil, notre Maire, le président M. Bodein, la trésorière Mme Wandzkienycz et la secrétaire. Nous avons eu la grande joie de recevoir à cette assemblée générale M. Gérard Schmitt et Mme Schmitt qui ont fêté leurs noces de diamant en notre compagnie. Nous avons continué avec un repas Baeckoeffe accompagné d'une musique, d'une remise de diplômes et d'une remise de médailles:

- « Grand Or » pour 40 ans ou plus d'UNIAT : André Huttler, Fabienne Niederst et Remy Huber.
- « Fidélité » pour 20 ans d'UNIAT : Bernadette Reynier, Dany Kaag et Jean-Paul Burgard.



Comité 2018-2019.

Présidents d'honneur : Arsène Hopfner et Gérard Schmitt ; Président : Michel Bodein ; Vice-président : Jean-Paul Burgard ; Trésorière et Vice-présidente : Bernadette Wandzkienycz ; Secrétaire : Raymonde Huber ; Secrétaire adjointe et Vice-présidente : Cécile Bodein ; Délégués Encaisseurs : Arlette Muller, Marie-Reine Stengel, Bernadette Rall, Helga Schoepps et Michel Bodein ; Assesseurs : Paul Muller, Dominique Heitz, André Rall, Irène Weber ; Réviseurs aux comptes : Roger Heitz, Marie-Madeleine Wandzkienycz et Janine Burgard.



Toutes les personnes intéressées par une adhésion à l'UNIAT peuvent se rapprocher de la section locale de Marmoutier.

Être membre de l'UNIAT, c'est ne plus être seul et désespéré face à une législation sociale en changement perpétuel et qu'il faut sans cesse corriger et améliorer.

Président de la section : M. Michel BODEIN / 22, rue du Sergent Hoff - 67440 Marmoutier / 03 88 70 68 36 / Permanences : en présence d'un délégué du siège les 2ème mardis des mois impairs, de 15h30 à 17h00, salle B de la mairie de Marmoutier

Et pour cette année qui s'achève, je vous souhaite de belles fêtes de Noël et une bonne nouvelle année 2019 à vous et à vos proches.

Votre administrateur UNIAT Alsace et président de la section Marmoutier et du canton,
Michel Bodein



- Remise de diplôme au vice-président de la section locale de Marmoutier. M. le Maire, M. Burgard Jean-Paul, M. Henny président UNIAT Alsace, M. Bodein président de section et administrateur UNIAT Alsace.
- M. Dany Kaag, M. Rémy Huber, Mme Bernadette Reynier et M. J-P Burgard.
- M. et Mme Schmitt Gérard, ancien président de la section de Marmoutier, qui ont fêté le même jour leur 60^{ème} anniversaire de mariage.

Carton plein pour les pianistes !

Les 7 pianistes qui se sont présentés aux finales nationales de la Coupe de France EMA (Écoles de Musique Associées) à l'espace Jean Monnet de Rungis ont tous été classés en remportant les 5 meilleures récompenses.

Ils ont tous préparé avec sérieux les morceaux imposés et suivi scrupuleusement les précieux conseils de leurs professeurs Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet.

Parmi les lauréats, un vice-champion de France : Grégoire Verdet et... 2 champions de France : Marie Diebolt et Colin Verdet!

Marie a séduit le jury avec « La dispute » de Yann Tiersen et la musique du film: « Le grand blond avec une chaussure noire ». Après avoir franchi tous les paliers de ce concours national, Colin a démontré son talent en présentant « Georgia on my mind » et un ragtime de Scott Joplin au plus haut niveau (catégorie excellence).

L'école de musique de Marmoutier est fière de compter tous ces lauréats dans ses rangs. Ces musiciens démontrent que la jeunesse sait encore s'investir artistiquement. Merci aux parents pour leur précieux soutien.

PALMARÈS

Préparatoire 2 : 1^{ère} plaquette or : Grégoire Verdet.

FPC : 2^e plaquette or : Elodie Baumert ; 4^e plaquette or : Auxane Frèrejouan-Chelouti.

Moyen : 1^{er} prix Coupe de France EMA : Marie Diebolt.

Excellence : 1^{er} prix Coupe de France EMA : Colin Verdet.

PIANO 4 mains :

Préparatoire 2 : 4^e plaquette or : Naëlle Keirsbulck & Yuna Waldmann.



ÉDUCATION CANINE

**Comité :**

- Président : Raphael JAEGER
- Vice-président et trésorier : Thierry JAEGER
- Secrétaire : Fanny SEEMANN
- Assesseurs : BALTZER Bénédicte, WANDZKIENYCZ Bernadette, RUCH Alfred, ANDRES Jacky.

Pour nous rejoindre :

aecm.marmoutier67@gmail.com
Tél. : 06 19 89 59 85

L'association d'Éducation Canine de Marmoutier a pour but de vous conseiller, dans une ambiance amicale et décontractée, dans l'éducation de votre animal pour vous permettre de vivre en harmonie avec lui.

Acquérir ou adopter un chien est une décision délicate et non sans conséquences sur la vie de toute la famille. Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans son éducation et sa sociabilisation en bénéficiant des conseils avisés de nos éducateurs. Souvent une petite méconnaissance ou incompréhension entre le maître et son chien est à l'origine de problèmes plus graves. Des gestes simples peuvent vous permettre d'apaiser certaines situations.

La configuration de nos installations nous permet de travailler en plusieurs groupes de niveau, facilitant ainsi votre progression.

Nous nous retrouvons tous les dimanches matins de 9h à 11h, ainsi que les mercredis soirs en été, sur notre terrain d'entraînement situé rue de Salenthal à Marmoutier. Les cours se décomposent en deux parties, de 9h à 10h (éducation et sociabilisation), puis une deuxième partie un peu plus ludique sur un parcours d'agility.

Nous attirons votre attention sur le fait que la promenade de votre chien ne doit pas être un désagrément pour le reste de la population. Il est donc important de ne pas souiller les trottoirs par les déjections de vos compagnons. La commune de Marmoutier, très investie dans la propreté, a mis en place en divers endroits des canisettes munies de sachets destinés à ramasser les déjections. Respectons nos concitoyens afin de vivre en bonne harmonie.

Le Messti, une fête qui fait le plein !

Comme de tradition, la dernière semaine d'août a été marquée par l'arrivée des forains et des animations du Messti. Une des nouveautés de la cuvée 2018 a été le bal ou la « fire-party » pour les plus jeunes, qui s'est déroulée dans la nouvelle salle multifonctions le samedi soir. L'amicale des sapeurs- pompiers organisatrice de cet évènement a rencontré un franc succès et a su faire plaisir aux jeunes de la commune.

Le dimanche 2 septembre, sous un ciel un peu gris, c'est les rues de la ville qui ont été pris d'assaut par les 240 stands de la braderie-brocante. On y trouve de tout, du neuf, du vieux, de la collection, beaucoup d'habitues et des nouveautés comme ce stand de machines à coudre en face du photographe, un professionnel de la torréfaction devant la Caisse d'Épargne, ce vendeur d'articles de pêche près du podium des *Mossigthaler*, mais aussi des voiturettes sans permis ou encore cet artisan « péruvien » qui ameut la foule avec sa flûte de Pan.

En plus de la fête foraine, il n'y avait pas moins de cinq podiums pour animer cette grande fête. C'est ainsi que les visiteurs auront pu apprécier de la zumba, du jazz manouche de « Maybe for Swing », le groupe folklorique *D' Sonnerose von Jetterswiler*, les concerts des *Zorn Family Band* et du rockeur alsacien local Armand Geber. Mais ce qu'il ne fallait pas rater c'était sans aucun doute « Ratero no Tahiti » avec leurs danses tahitiennes colorées et exotiques.



Les nombreuses associations locales ont toutes cherchées à se faire connaître et peut-être recruter : c'est vrai, les pompiers ont à nouveau attiré du public avec leur camion rouge et leur matériel étincelant, Gym-Marmoutier n'a pas non plus démerité avec ses démonstrations toutes en musique et le don du sang qui a activement lancé son appel au don...



Dans le même temps au musée du patrimoine et dans le cadre de la Journée Européenne de la Culture et du Patrimoine Juif, la culture était aussi de mise avec de nombreuses visites guidées gratuites du bain rituel (miqwhé), des collections judaïca et ainsi qu'une conférence qui a fait salle comble sur le thème du judaïsme alsacien.

Les parkings pleins en témoignent, le Messti plaît, fait du bien et fait venir beaucoup de monde à Marmoutier. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



OMSLC / Zunft / Commune de Marmoutier

Restauration de la chapelle Saint-Denis (cimetière)

Le début des travaux est prévu à la fin du printemps 2019.

Vous pouvez contribuer à ce beau projet en effectuant vos dons via la Fondation du Patrimoine/ Chapelle Saint-Denis de Marmoutier.

Les formulaires sont disponibles en mairie.

Fin octobre, le montant des dons s'élevait à 11 160€.

J'en profite pour remercier tous les contributeurs pour les petits dons comme pour les plus importants : chaque don participe à la réussite de ce projet.

Une immense gratitude pour toutes les familles qui ont versé l'intégralité des dons récoltés lors des cérémonies d'Adieu à leurs proches partant pour leur dernier voyage dormir à côté de cette chapelle.

Merci au Père Claude Drui d'avoir informé les familles de la possibilité de cette action.

Pour plus de détails ou aide pour les formulaires, vous pouvez me contacter Isabelle Lorentz au 06 33 77 42 76 (adjointe déléguée et porteuse du projet) ou bien Marine Pezzoli (chargée du patrimoine à la mairie de Marmoutier) à la mairie au 03 88 03 23 39 ou au musée au 03 88 02 36 30.

Cimetière israélite de Marmoutier

Une équipe de bénévoles prend en charge la restauration, le nettoyage et l'inventaire des tombes depuis octobre 2017.

Cela en collaboration avec Monsieur Yoav Rossano, en charge du Patrimoine du Consistoire Israélite du Bas-Rhin, et avec l'accord du Grand Rabbin de Strasbourg.

Les journées de travail reprendront dès le printemps 2019.

Je remercie tous les bénévoles qui s'investissent sans compter, les agents communaux pour leur aide technique et aussi Madame Danièle Kahn pour son don qui sera utilisé pour un moment convivial entre bénévoles.

Pour plus de renseignements ou pour rejoindre l'équipe des bénévoles, vous pouvez me joindre (Isabelle Lorentz) au 06 33 77 42 76 ou bien Marine Pezzoli, chargée du patrimoine à la mairie de Marmoutier au 03 88 03 23 39 ou au 03 88 02 36 30, ou encore Ingrid Töldte, conseillère municipale déléguée à la Culture au 07 83 67 62 59.



Site internet de la commune de Marmoutier

Un site internet entièrement et uniquement consacré à la commune de Marmoutier a été commandé et est en cours d'élaboration. Dès qu'il sera opérationnel, vous en serez informés.

Outre le site internet, une charte graphique sera disponible pour toutes les communications émanant de la mairie.

Logo, typographie, couleurs vous permettront d'identifier immédiatement la provenance, la validité et l'origine des informations (flyers, affiches, livrets, etc...)

Pour toute information complémentaire, me contacter (Isabelle Lorentz), adjointe chargée de la communication et du projet au 06 33 77 42 76.

Guide Marmoutier : Tourisme et vie locale

En juin 2019 paraîtra un tout nouvel outil gratuit, un guide local intitulé « Marmoutier Tourisme et vie locale ».

Il contiendra, entre autres, l'agenda des associations, le descriptif, heures d'ouverture et spécificités des différents lieux d'accueil (mairie, musée, bibliothèque, écoles, CIP, ...).

Cet outil sera intégralement financé par les annonceurs publicitaires. Un grand merci à eux.

Vos remarques et suggestions concernant cet outil peuvent m'être envoyées avant le 1^{er} mars 2019 par mail à isabelle.lorentz1203@orange.fr. Vous pouvez bien sûr aussi me contacter par téléphone au 06 33 77 42 76.



Plan de ville

Ce projet est déjà abouti et a nécessité plusieurs dizaines d'heures de travail de la part de nos administratifs, bénévoles et moi-même, afin d'en faire un outil clair et le plus complet possible.

Les plans sont à votre disposition gratuitement à la mairie de Marmoutier aux heures d'ouverture.

Pour rappel : cet outil vous est offert par les annonceurs publicitaires, et n'est pas une commande financée par la commune.

De ce fait, vous ne pouvez en aucun cas exiger modifications, ajouts, mise en avant et autres réclamations. Vous pouvez bien sûr suggérer ou proposer, pour une éventuelle prochaine édition.

Je suis à votre disposition au 06 33 77 42 76.

Mur Blanc

Depuis plusieurs années déjà, la commune investit dans la restauration du « Mur blanc », à l'origine clôture des jardins et vergers de l'abbaye.

Entièrement financé par la commune de Marmoutier, sans aucune aide financière, ce travail de titan est possible grâce aux emplois aidés, mais aussi en accompagnant des jeunes en insertion, en formation (CAP tailleurs de pierre), ou en accueillant régulièrement de jeunes européens d'I.C.E. (Initiative Chrétienne Européenne). Avec la collaboration précieuse de Monsieur Fabbio Seco, artiste et éducateur (embauché par la commune), récemment rejoint par Arnaud Eckli, tailleur de pierre (ancien élève formé sur le Mur Blanc), ce bel édifice retrouve petit à petit sa splendeur d'antan et invite le voyageur à s'arrêter à Marmoutier.

Vous pouvez d'ores et déjà vous y promener et repérer les belles sculptures incrustées dans le mur, témoignages de toutes les petites mains qui sont passées par là. Un éclairage leds (économique) installé par les agents communaux, met en valeur depuis peu ce beau monument.



Cave du Ackerhoff

Notre équipe de tailleurs de pierre du Mur Blanc a remonté le muret entourant l'entrée de la cave du Ackerhoff et y a posé une couverture en grès. Prochainement, Bernard, notre menuisier, s'attachera à la fabrication d'une porte en bois massif, grâce à un don de madriers de bois d'oeuvre.

Nous sommes à la recherche d'anciennes ferrures pour en équiper cette porte afin de respecter une fabrication et un cachet « à l'ancienne ».

Calvaire du cimetière

Monsieur Secco vient de terminer une copie libre de ce monument. L'original, qui pourrait dater de la 2^e moitié du 15^e siècle, sera mis en sécurité durant les travaux de restauration de la chapelle Saint-Denis, puis rejoindra le retable et la statue de saint Denis (actuellement conservée au presbytère) dans le chœur de la chapelle.

Bénitier du cimetière

Le bénitier, à gauche de l'entrée de la chapelle Saint-Denis, brisé par le gel et l'oeuvre du temps, a été renové (la coupe re-sculptée) par notre équipe de tailleurs de pierre - sculpteurs.



Isabelle Lorentz, adjointe





Gregor Bühler, maire de Sasbach-Obersasbach, a pris la succession de Wolfgang Reinholz.

Haxenfete

L'association Communes Sans Frontières avait organisé le déplacement en bus, direction Obersasbach, commune jumelée avec Marmoutier, le 28 juillet dernier. Une balade autour du Mummelsee, avant de se retrouver à la « Marmoutier Platz » pour déguster le bon jambonneau grillé, avait été programmé. Malheureusement, un orage avec de fortes pluies a un peu gaché la soirée.



Oktoberfest

Le 15 octobre, un bus est reparti en passant par le marché paysan à Achern avant de se retrouver au Winzerfest/Oktoberfest pour aller s'amuser et faire la fête avec nos amis jumelés. Comme d'habitude une bonne ambiance règne toute la soirée.





Bacchus et les reines du vin, lors de la Winzerfest/Oktobertfest.



Festival Novemberlicht

Le 24 novembre à 20h, dans le cadre du festival « Novemberlicht - Lumière de Novembre », un concert aura lieu dans la salle communale, rue de la Synagogue à Marmoutier. Robert-Franck Jacobi, auteur compositeur interprète, accompagné de Anita Pirmin-Lorin, présenteront un nouveau programme dédié à leur amour pour l'Alsace. Une belle soirée en perspective est prévue pour les fans de chansons en dialecte.

Marché de Noël

Le week-end du 1^{er} et 2 décembre, dans la nouvelle salle multifonctions du Schlossgarten, aura lieu un marché de Noël. Réservez-vous déjà cette date pour venir flâner entre les différents stands afin de trouver des idées cadeaux pour faire plaisir à vos proches et autres. L'association Communes Sans Frontières proposera de la petite restauration tout au long de ce week-end.

Le bénéfice servira entièrement pour l'organisation de la rencontre des Jeunes Européens/Un Monde d'Amis, qui aura lieu du 12 juillet au 20 juillet 2019 à Marmoutier.

Un appel est lancé aux jeunes : « Tu as entre 15 et 18 ans, tu aimerais découvrir d'autres jeunes venant de 9 villes européennes et participer à cette semaine d'échanges et riche de découvertes. Le thème choisi : « Hier, Aujourd'hui, Demain, Europe, Frontières et Traditions ».

Diverses activités sont programmées pour favoriser les échanges : arts plastiques, photos, atelier cuisine, randonnée.

N'hésite pas à venir vers nous, pour vivre cette expérience unique en t'adressant à notre association.

Adresse email : communes.sans.frontieres@gmail.com ou en téléphonant au 06 85 53 02 72.

La présidente, Angèle Italiano

DE NOMBREUX ARTISANS EXPOSERONT LEURS CRÉATIONS
 BUVETTE ET PETITE RESTAURATION
 TOMBOLA
 ANIMATION MUSICALE de "NUDDLE SWING"
 PASSAGE DU PÈRE NOËL

Marché de Noël 2018

SAMEDI 1 DÉCEMBRE 14H-22H
 DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 10H-15H
 SALLE DU SCHLOSSGARTEN DE MARMOUTIER

Manifestation organisée par l'association CSF.

Les gagnants du mois de la chance

L'association des commerçants et artisans « Zunft » a organisé le lundi 8 janvier 2018 le tirage au sort de l'opération Noël 2017 « Mois de décembre, Mois de la chance », où tous les commerçants participants s'unissent pour mettre en valeur des bons d'achats pour fidéliser la clientèle.

L'opération a fait de nombreux gagnants en bons d'achat pour un montant de 4 030€. La liste des gagnants est affichée chez les commerçants participants : Chaussures Dessert, Coiffure Aquar'elle, Garage Houzelle, Maxi Pizza, Photos Grad, Poterie Ernenwein, Restaurant aux Deux Clefs. La soirée des gros lots s'est déroulée le mardi 16 janvier 2018 à la mairie de Marmoutier. Monsieur le maire de Marmoutier Jean-Claude WEIL et le président de l'association des commerçants Francis DESSERT, en ont profité pour remettre le gros lot « un bon d'achat de 150€ », un bon d'achat de 100€ ainsi que 5 autres bons d'achat de 75€ aux heureux lauréats. D'autres clients ont reçu leurs bons d'achat de 15€ ou 30€ par courrier. L'association a ainsi remercié sa clientèle qui soutient le commerce de proximité. La soirée s'est poursuivie par une collation servie par les membres de l'association des commerçants.



TRAVAUX RUE DU PLAN



Au printemps dernier, deux bâtiments menaçant ruine ont été démolis rue du Plan. Ce dégagement permet dorénavant une meilleure vue sur la façade principale de l'ancienne synagogue. Un micro-parking à destination des riverains a également été créé. Son aménagement définitif sera fait ultérieurement.



Restaurons ensemble la chapelle Saint-Denis



Monument funéraire de Anne Euphrosine de Münts, épouse de François Louis de Fresnay, réalisé en 1767.

Durant ces travaux, le magnifique retable qui se trouve dans le chœur sera également restauré. Datant de la fin du 15^e siècle, cette oeuvre classée aux Monuments Historiques nécessite une intervention.

Nous comptons sur la générosité de toutes et tous, et vous remercions de votre soutien.

La charpente est très dégradée.



La chapelle Saint-Denis est située dans l'enceinte du cimetière de Marmoutier. Sa nef romane (12^e siècle), son chœur gothique (vers 1225) et ses innombrables trésors en font un petit bijou architectural.

Néanmoins, la charpente, la couverture et les enduits sont en très mauvais état. Des travaux urgents s'imposent (devis estimatif pour l'ensemble des travaux : 350 000€).

Il a semblé nécessaire à la commune d'associer à ce projet de restauration toutes les personnes sensibles à la préservation de ce patrimoine inestimable. C'est pourquoi une campagne de financement participatif a été lancée en 2017, en lien avec la Fondation du Patrimoine, vous offrant la possibilité de soutenir cette restauration et de bénéficier d'un rescrit fiscal, déductible des impôts.

Par exemple, après déduction fiscale, un don de 50€ représente une dépense réelle de 17€.

Fin octobre 2018, le montant des dons s'élevait déjà à 11 160€.

BULLETIN DE DON POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS



Oui je fais un don de euros pour aider à la restauration de la chapelle Saint-Denis de Marmoutier (67) et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.

Par chèque à l'ordre de «Fondation du Patrimoine / Chapelle St-Denis de Marmoutier», à l'adresse suivante :
Fondation du Patrimoine - Délégation Alsace 9, place Kléber - 67000 Strasbourg

Nom ou société.....

Adresse.....

Code postal Ville

Tél. : Mail :

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

- ° de l'impôt sur le revenu
- ° de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune
- ° de l'impôt sur les entreprises

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable) ; ou de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000€ (cette limite est atteinte lorsque le don atteint 66 666€)

Pour les entreprises, le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Pour les dons en ligne et pour toutes les informations légales: <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-saint-denis-de-marmoutier>

L'association La Forge propose désormais sa galerie d'exposition à Marmoutier : à deux pas de l'abbatiale, vous pourrez y admirer le travail des participants à nos différents ateliers et les œuvres d'artistes et artisans locaux. Tout au long du mois de décembre, une boutique éphémère vous permettra de dénicher des cadeaux de Noël originaux.

Autre nouveauté, « le chœur de La Forge » : Natacha Malinowski anime une chorale - cours de chant ouverte aux adolescents, adultes et seniors, qui ne demande qu'à s'agrandir. Débutants ou passionnés de variété française et internationale, n'hésitez pas à vous lancer ! Natacha propose également des stages de chant-variété pour découvrir comment mieux respirer, placer et développer sa voix, améliorer son oreille.



Enfin, les Arts du cirque prennent de l'ampleur, sous la houlette d'Anne Scheid-Kretz. Cette année, en plus des 3-5 ans et des 6-11 ans, les adolescents à partir de 11 ans peuvent s'initier ou se perfectionner à un large éventail d'activités : équilibre sur objets, monocycle, jonglerie, acrobaties, portés, etc. Pendant les vacances scolaires, Anne propose des stages ouverts à partir de 8 ans, pour jouer avec sa créativité et enrichir sa palette d'habiletés motrices.



Galerie du Tricéphale

54, rue du Couvent à Marmoutier

Horaires d'ouverture : vendredi 14h-18h, samedi et dimanche 10h-12h et 14h-18h

Le chœur de la Forge : tous les jeudis de 20h à 21h30 à la salle communale (ancienne synagogue).

Stages chant-variété : de 10h à 16h, salle communale :

- 26-27 janvier 2019

- 30-31 mars 2019

Atelier cirque ados : le vendredi de 17h30 à 19h, à la salle communale.

Acrojongléqui-stage : de 10h à 16h, salle communale :

- du 18 au 22 février 2019

- du 8 au 12 avril 2019

Renseignements et inscriptions :

Association « LA FORGE »

3, rue de l'hôpital

67440 MARMOUTIER

Tél : 03 88 70 52 03

E-mail : laforge67@orange.fr

Facebook : LaFORGE-Marmoutier

MÉLODIES POUR GOURMETS

Dimanche 2 décembre, « MéloDIES pour Gourmets » revient pour une nouvelle édition, qui réunira à la fois le régal des papilles et de l'ouïe pour allier la gastronomie à la mélomanie.

Deux formules sont proposées : Déjeuner et concert ou Concert et dîner. Dans les deux formules, le concert est unique et aura lieu à 16h30 à l'abbatiale.

Markus Wolfahrt, anciennement chef des Klostersaler, vous envoûtera avec sa trompette et sa voix dans son programme *Alpynia-Weihnacht*.

Renseignements et réservations : Office de tourisme du Pays de Saverne
03 88 91 80 47 - contact@tourisme-saverne.fr

Dimanche
2
DÉCEMBRE
2018
dès 12h
10^{ème}
édition

Déjeuner et concert
et concert Dîner
Formules à 40,00 €
Concert seul - 20,00€

MéloDIES pour Gourmets
au pays de Marmoutier-Sommerau

Zauber der Weihnacht
Markus Wolfahrt chant et trompette
Alpynia-Weihnacht
16h30 à l'abbatiale de Marmoutier

Renseignements : OT du Pays de Saverne
contact@tourisme-saverne.fr



Toucher le cœur de la musique

Toucher, manipuler, sentir, apprendre... Tels sont les maître-mots de Point d'Orgue. Contrairement à un musée, Point d'Orgue permet au public de découvrir l'orgue et son univers par l'observation, l'écoute et le tout dans l'interactivité.

La programmation de septembre à décembre 2018 a été lancée à Point d'Orgue avec des Journées Européennes du Patrimoine riches en échange, notamment autour de la nouvelle exposition temporaire.

L'exposition temporaire : le Bazarophone

Proposé par Vox Alpina, structure culturelle de Haute-Savoie, le Bazarophone présente plus d'une centaine d'instruments de musique provenant de différentes zones : Afrique, Amérique, Asie, Océanie, Europe... L'ensemble de l'exposition, présentée sous une forme ludique, est complété par des photographies, des projections visuelles et des coins d'écoute. Des objets sonores insolites permettent aussi à chacun de jouer librement avec des sons.

Spécialement adapté à tous les âges, y compris aux tout-petits, le Bazarophone invite à une approche interactive de la musique et des sons. Tout est à explorer, à voir, à toucher, à frapper, à frotter.

L'accès à l'exposition temporaire est inclus dans le billet d'entrée et est possible aux heures d'ouverture de Point d'Orgue.



Les prochains rendez-vous

€ Concert – répétition publique *Présence musicale*
Samedi 24 novembre – 17h

Venez écouter une formation peu courante en France : un orchestre de flûtes à bec ! Cet ensemble étonnant dirigé par Christophe Formery vous permettra de découvrir les richesses d'un patrimoine musical méconnu grâce à des œuvres du Moyen-Age à nos jours, d'ici et d'ailleurs.

€ Concert – danse *Orgue & Tango*
Dimanche 25 novembre – 14h30 & 17h

De l'Argentine à la France, d'une milonga à l'autre, Point d'Orgue vous propose un voyage pour retracer les grandes passions du tango, cette danse magnétique qui circule dans le monde. Au cœur d'Organum XXI, danseurs et musiciens se rencontrent dans un jeu aérien de mains et de pieds. Laissez-vous envouter par la beauté et la subtilité de ce dialogue artistique.

€ Conte musical *Les Noël's d'antan en Alsace*
Dimanche 9 décembre – 16 h

Quel est donc ce bruit de grelot ? Il neige et au coin du feu quelqu'un raconte... Conte, humour et musique vous invitent à voyager dans la magie des Noël's d'autrefois. Connaissez-vous la véritable histoire de Saint-Nicolas, ce voyageur venu d'Asie Mineure, et l'origine de la tarte flambée aux lardons ? Venez à Point d'Orgue pour découvrir, en vous amusant, les coutumes et les traditions de Noël en Alsace.

€ Concert « *Les Noël's Anglais* »
Dimanche 23 décembre – 16h

En cette période de Noël, Point d'Orgue vous invite au Royaume-Uni pour une tradition so british ! Inspiré de la coutume anglaise des Ceremony of carols, le concert des Filles de la Licorne proposera les plus belles pages du répertoire de Noël. Au programme des chants traditionnels anglais revisités par différents compositeurs (Willcocks, Rutter, Carter, ...) et des incontournables de Bach, Praetorius et Bouzignac. "Ring! Christmas Bells"

€ Atelier-famille *Cont'é Kamishibai*
Jeudi 27 décembre – 14h

Venez découvrir l'art du Kamishibai, cette technique japonaise de contage à la croisée du théâtre et du livre. Isabelle Schuffenecker vous embarque pour un conte de sa création. Avec elle, devenez les illustrateurs du récit. À vos crayons et pinceaux !

Centre d'Interprétation du Patrimoine Point d'Orgue

50 rue du Couvent
67440 Marmoutier
Contact : contact@cip-pointdorgue.fr / 03 88 71 46 84
Site internet : www.cip-pointdorgue.fr

Horaires d'ouvertures :

Du 1^{er} septembre au 31 décembre :
- les semaines paires du mercredi au vendredi de 14h à 17h30
- les semaines impaires du mercredi au vendredi de 14h à 17h30 et le samedi et le dimanche de 10h à 17h30 ; les jours fériés de 10h à 17h30
Fermetures exceptionnelles : 1^{er} Novembre, 24, 25, 26 et 31 décembre.



-  Samedi 24 novembre à 17h, **répétition publique** de l'orchestre de Flûtes à Bec du Bas-Rhin, au CIP Point d'Orgue. Gratuit. Réservation au 03 88 71 46 84
-  Samedi 24 novembre à 20h, **concert** avec Robert-Frank Jacobi et Anita Pirmin-Lorin, à la salle communale. Tarif : 10€ (caisse du soir). Infos : 06 85 53 02 72
-  Dimanche 25 novembre à 14h30 et 17h, **concert - danse** «Orgue & Tango» au CIP Point d'Orgue. Tarif : 8€ (4€ pour les -18 ans et les étudiants) Réservation au 03 88 71 46 84
-  Du 25 novembre 2018 au 6 janvier 2019, **chasse aux trésors** dans Marmoutier. Livret de jeu disponible aux horaires d'ouverture du Point Info Tourisme du CIP Point d'Orgue. Gratuit.
-  Vendredi 30 novembre à 19h, **vidéo-projection** «Zanskar Ladakk : rencontres hivernales», à la bibliothèque.
-  Vendredi 30 novembre à 20h, **soirée bricolage de Noël** à la salle communale. Tarif : 6€ par adulte et 3€ par enfant. Renseignements : 03 88 70 60 08
-  Durant tout le mois de décembre, opération « Noël des commerçants » : grande **tombola** avec de nombreux bons d'achat à gagner. Ouverture des commerces à Marmoutier les 9 et 16 décembre, de 14h à 18h.
-  **Marché de Noël** les 1^{er} et 2 décembre, dans la salle multifonctions du Schlossgarten. Samedi : 14h-22h / Dimanche : 10h-18h
-  Dimanche 2 décembre, « **Mélodies pour Gourmets** ». Deux formules proposées : Déjeuner et concert ou Concert et dîner. Dans les deux formules, le concert est unique et aura lieu à 16h30 à l'abbatiale.
-  Dimanches 2, 9 et 16 décembre, de 14h à 18h, **exposition temporaire** «Crêches du Monde et d'Alsace» au musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien. Entrée libre. Visible en semaine sur rendez-vous. Renseignements : 03 88 02 36 30
-  Vendredi 7 décembre à 19h30, **conte** à la bibliothèque avec Gaëlle Ott (tout public). Le tarif d'entrée est un paquet de Bredele, qui sera partagé autour d'une verre.
-  Samedi 8 décembre entre 14h30 et 17h, **conte** pour les enfants et les familles autour de l'histoire de la naissance de Jésus et de saint Nicolas, à l'abbatiale. Gratuit.
-  Samedi 8 décembre à 16h, **concert** des Percussions de Strasbourg à la salle communale (rue de la synagogue). Gratuit.
-  Samedis 8 et 15 décembre, **vente de sapins et de vin chaud**, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur la place de l'église, par l'OMSLC et la SG06. Le bénéfice sera destiné à la restauration de la chapelle St-Denis.
-  Les samedis 8, 15 et 22 décembre, de 8h30 à 13h30, **marchés de Noël de la Wacht** : marché de producteurs et d'artisans. Petite restauration assurée sur place et passage du Saint-Nicolas le 8 décembre.
-  Dimanche 9 décembre à 16h, **conte musical** « Les Noël's d'antan en Alsace », au CIP Point d'Orgue. Tarif : 3€ (gratuit pour les -18 ans et les étudiants). Réservation au 03 88 71 46 84
-  Dimanche 16 décembre à 17h, **concert** de Noël avec l'école de musique Daniel Jurquet, à la salle communale. Gratuit.
-  Dimanche 23 décembre à 16h, **concert** « Les Noël's Anglais » avec le chœur de filles La Licorne, au CIP Point d'Orgue. Tarif : 8€ (4€ pour les -18 ans et les étudiants) Réservation au 03 88 71 46 84
-  Dimanche 23 décembre à 17h, **concert** à l'abbatiale donné par le groupe vocal Mély Mélody. Gratuit.
-  Jeudi 27 décembre à 14h, **atelier-famille** «Cont'é Kamishibai», au CIP Point d'Orgue. Tarif : 3€ (gratuit pour les accompagnateurs). Réservation au 03 88 71 46 84.
-  Dimanche 6 janvier 2019 à 16h30, **concert** de l'Épiphanie à l'abbatiale. Entrée libre.

**Programme complet disponible en mairie
ou sur :
www.cc-marmoutier-sommerau.eu**

Tri des déchets : intensifions nos efforts !



Le Smictom de la région de Saverne teste actuellement de nouveaux supports pour le contrôle des bacs de tri. Un support rouge pour les contenus non conformes, un support orange pour les erreurs isolées et un support vert pour encourager les bons trieurs. Les erreurs de tri demeurent une préoccupation pour le Smictom. Elles ont augmenté en 2016 et 2017 successivement, nous plaçant en 2017 au dernier rang des 7 syndicats de collecte du SMITOM de Haguenau-Saverne (qui gère le traitement de nos déchets). Le Smictom a par conséquent été contraint d'intensifier les contrôles de bacs.

Nos ambassadeurs du tri se tiennent à votre disposition pour vous conseiller en matière de tri et de compostage. Vous pouvez les contacter au 03 88 02 21 80 ou par mail à smictom@smictomdesaverne.fr.

MAUVAIS CONTENU
VOTRE BAC N'A PAS PU ÊTRE COLLECTÉ CE JOUR CAR IL PRÉSENTE LES ERREURS SUIVANTES :

- Ordures ménagères
- Plastiques non recyclables
- Textiles, chaussures
- Verre
- Déchets verts
- Autre :

Votre bac contient trop d'erreurs de tri, merci de retirer le contenu non-conforme pour le prochain passage.

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

ATTENTION
VOTRE BAC PRÉSENTE LES ERREURS SUIVANTES :

- Ordures ménagères
- Plastiques non recyclables
- Textiles, chaussures
- Verre
- Déchets verts
- Autre :

Votre bac sera collecté ce jour. Merci cependant de veiller à respecter les consignes de tri lors de la prochaine collecte.

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

BRAVO
VOTRE BAC JAUNE EST CONFORME !

La qualité du tri a été vérifiée par notre opérateur. Aucune erreur n'a été constatée.

Vos efforts contribuent à la préservation de notre environnement et à la maîtrise des coûts de gestion des déchets.

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !



> VERGERS ET BIODIVERSITÉ

Afin de préserver les vergers et les paysages de notre territoire, la communauté de communes soutient la plantation d'arbres hautes tiges. Grâce à des crédits obtenus pour une durée de 3 ans, elle peut fournir gratuitement des arbres à des particuliers, des associations ou des collectivités qui s'engagent dans un projet. Pourront être soutenues des actions de reconstitution ou rajeunissement de vergers, de densification des ceintures vertes autour des villages, de création de vergers écoles, etc.
Renseignement : Frédéric Aveline au 03 88 71 61 17 et faveline@cc-saverne.fr

> DÉCHETS SAUVAGES

Au mois de juin de cette année, une famille maurimonastérienne a fait preuve d'exemplarité citoyenne. Lors d'une promenade au lavoir, la famille y a trouvé de nombreux déchets. Aidés de leurs enfants, les parents ont tout ramassé. Plusieurs bouteilles de bière et des déchets plastique en tout genre jonchaient le sol, un lecteur DVD avait été jeté dans la rivière, ainsi qu'une lampe de chevet et un tapis dans la forêt...

La municipalité remercie chaleureusement cette famille pour son geste éco-citoyen exemplaire, et souhaite rappeler que les déchets sauvages sont interdits et punissables.



Un week-end bien chargé pour le Club Vosgien de Marmoutier

Samedi 22 septembre, dans le cadre de la fête du sport, se tenait le forum des associations dans la salle multifonctions du Schlossgarten à Marmoutier.

Sous l'initiative de son président et de son comité, le Club Vosgien y avait installé un stand dans le but de faire connaître ses activités, et pourquoi pas de glaner quelques adhérents.

Pour les jeunes, Maurice Denninger proposait une chasse aux photos et une chasse aux balises dans un périmètre extérieur proche de la salle, et ils furent une bonne vingtaine à se prêter au jeu à la recherche des indices ! Une petite récompense attendait les jeunes à leur retour ! Les parents eurent droit à un verre de jus de pomme.



Pour évoquer le balisage effectué dans le secteur, un plantage de clous était proposé ! et les topos des circuits du secteur étaient à disposition des visiteurs.

La fédération avait fourni la section en flyers et divers documents sur le Club Vosgien ; et en même temps des petits films concernant les activités de notre section étaient projetés ; de quoi donner envie de nous rejoindre.

Dans le périmètre de la salle une bonne quinzaine d'associations de Marmoutier tenaient aussi leur stand et présentaient leurs activités sportives, culturelles ou humanitaires.

À la fin de cette première journée, force est de constater que cette journée aurait mérité un plus grand succès, et aurait dû drainer bien plus de monde et surtout plus de jeunes!

Le rendez vous est donné pour 2019, pour un nouveau forum.

Dimanche 23 septembre, dans le cadre du jumelage entre Saasbach et Marmoutier, le Club Vosgien a accueilli vingt-cinq membres du Schwarzwaldverein.

À leur arrivée en bus à Trois Maisons, lieu de départ pour la randonnée, le président et son comité a accueilli les amis allemands sous les bourrasques et quelques gouttes de pluie. Le groupe, d'une cinquantaine de personnes, s'est très rapidement mis en route vers le Rocher du Corbeau qui surplombe la vallée de Lutzelbourg. Après le passage du canal, ils se sont engagés dans la montée vers le Rocher du Petit Moulin. Au château de Lutzelbourg, dans une ambiance très automnale, Jean-Paul Lerch les attendait pour une visite guidée et commentée. Puis ce fut la montée vers Hultehouse où un buffet dînatoire était dressé au chalet du Limmersberg. Comme à chaque rencontre, les traiteurs pâtisseries et autres sommeliers avaient rivalisé pour que l'accueil soit parfait. On se serait bien

attardé encore un peu à discuter mais la météo nous annonçait de fortes bourrasques de vent dans l'après-midi, il valait mieux être prudent et se remettre en route.

Après le passage du Wasserwald, et quelques petites haltes commentées par Jean-Paul, l'imposant groupe a entrepris la descente vers la Stambach où le bus attendait les amis de Saasbach.

Les au-revoirs furent très chaleureux, et l'on se donna rendez-vous au mois de mai 2019, de l'autre côté du Rhin, pour une nouvelle journée de randonnée.



Club Vosgien Marmoutier

Le marché « D'Wacht »

Depuis sa création en septembre 2011, sous l'impulsion de la commune et de Jean-Luc Sigrist, président de l'association " Le bonheur est dans le pré ", le marché " D'Wacht " hebdomadaire draine chaque samedi matin une clientèle fidèle issue autant de Marmoutier que des villages alentour, voire Saverne. Depuis deux mois, Camille et Nils, en tant que nouveaux gestionnaires, insufflent une nouvelle dynamique au marché.

Un marché de producteurs et artisans locaux

En tant que gestionnaire de ce rendez-vous de 8h30 à 12h30, le marché offre aux exposants la possibilité de proposer leurs produits artisanaux : légumes et fruits bio, œufs bio, spécialités fromagères au lait de vache, chèvre ou brebis, tourtes, pâtés en croûte, galettes, spécialités apicoles (miel, pollen, propolis, ...), spécialités escargotières, pains spéciaux et viennoiseries, bières bio, spécialités chocolatières bio, huile et poudre de noix, farines et graines bio, sirops, plants de légumes et de fleurs, souvenirs d'inspiration ukrainienne, bijoux, thés et tisanes, aromatiques bio, etc.

Une charte rigoureuse

Une charte restrictive fixe les conditions auxquelles doivent se conformer les exposants. Ceux-ci doivent s'engager à proposer principalement des produits artisanaux soit bio ou du moins issus de la culture ou d'élevage raisonnée. Toute vente de production industrielle n'est donc pas tolérée. Quant à l'emplacement des stands, elle se fera en accord stricte avec le gestionnaire.

Vente par les particuliers

Les particuliers ont l'opportunité de se présenter deux fois par an afin de proposer à la vente leur surplus de légumes ou de fruits issus de leurs vergers, jardins et potagers. L'adhésion à l'association est la seule condition requise. N'hésitez pas à nous contacter le cas échéant au : 06 88 12 13 99.

Marché de Noël

Les 8, 15 et 22 décembre, de 8h30 à 13h30, nous aurons le plaisir de vous proposer trois matinées consacrées à un marché de Noël sur la place du monument aux morts. Comme chaque année, vous y trouverez des idées de cadeaux ou de produits de bouche festifs. Petite restauration et buvette sur place.



Mois de décembre

Mois de la chance

Association des Commerçants
et Artisans de Marmoutier

ZUNET

Profitez de la zone bleue avec des disques
pour un stationnement gratuit de 90 minutes
(jours ouvrables de 9h à 19h)

Du 1er au 24 décembre 2018
Venez gagner de nombreux bons d'achat
15 - 30 - 75 - 150 euros

PARTICIPANTS

Chaussures DESSERT
Coiffure Aquar'elle
Garage HOUZELLE
Maxi Pizza

Poterie ERNENWEIN
Photos GRAD
Restaurant Aux Deux Clefs
Une Bouchée De Pains

Tirage: le 07 janvier 2019

Affichage des résultats dans les
magasins. Chaque gagnant sera avisé
personnellement.

Merci à la clientèle qui soutient le commerce de proximité

Magasins ouverts de 14h à 18h les dimanches 9 et 16 décembre 2018